

# TARIFS DE LOCATION DES LOCAUX MUNICIPAUX

délibération du conseil municipal du 7 juillet 2020

## **1. Location des salles**

---

Etat des lieux à l'entrée et à la sortie

### **Location de la Salle des Fêtes :**

Particuliers imposables ou domiciliés sur la commune	Sans chauffage	70,00 €
Particuliers imposables ou domiciliés sur la commune	Avec chauffage	95,00 €
Particuliers ou Associations extérieurs à la commune	Sans chauffage	190,00 €
Particuliers ou Associations extérieurs à la commune	Avec chauffage	220€
Associations communales	/	Gratuit

### **Location de la salle Polyvalente :**

Particuliers imposables ou domiciliés sur la commune	Sans chauffage	150,00 €
Particuliers imposables ou domiciliés sur la commune	Avec chauffage	250,00 €
Particuliers, Associations ou Organismes extérieurs à la commune	Sans chauffage	350,00 €
Particuliers, Associations ou Organismes extérieurs à la commune	Avec chauffage	400 €
Associations communales	/	Gratuit

### **Location salles de réunions :**

Nouvelle salle de réunion : 25€ la demi-journée, 40€ la journée

Salle de l'abattoir : 30€ la demi-journée, 50€ la journée

Prêt gratuit pour les associations de la commune

### **Location Tennis Salle Polyvalente**

A/ Abonnement pour les habitants des communes de Vazerac et Labarthe :

✚ Adultes : 32 €

✚ Jeunes (-25 ans) : 15 €

B/ Autres abonnements : 55 €

C/ Location du court à l'heure : 3,20 €

D/ Location du court à l'heure avec éclairage : 4,80 €

E/ Tarif pour une personne non abonnée jouant avec un abonné : 1,60 € l'heure.

Prête gratuit pour les associations de la commune.

## **2. Tarifs location tables chaises**

---

Tarifification qui date de 2001 : 80c/table et 30c/chaise.

Nouvelle tarification : 1,50 €/table et 50c/chaise. Pour toute chaise ou table cassée : 20 €

Pas d'avantage pour les élus. Paiement au trésor public. Unanimité.